

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. VII, No 6.

Montréal, Juin 1901.

50 cts par an.

A SAINT JEAN-BAPTISTE

Noble patron, dont on chôme la fête,
Vois tes enfants devant toi réunis ;
Sous ton drapeau qui flotte sur leur tête,
Que par ta main leurs destins soient bénis.
Comme un signal auquel il se rallie,
Le Canadien, t'adoptant pour patron,
 Parmi les peuples prend un nom,
Au ciel un saint, qui pour lui veille et prie.

Par toi conduits au Canada sauvage,
Quelques Français d'abord l'ont cultivé ;
Nous tenons d'eux ce brillant héritage,
Par eux conquis et par nous conservé.
En rappelant leur mémoire chérie,
Le Canadien, retrouvant son patron,
 Parmi les peuples prend un nom,
Au ciel un saint, qui pour lui veille et prie.

Aux jours d'épreuve, où passe toute race,
Dans nos esprits tu conservas l'espoir,
Et, quand de morts la justice fut lasse,
Pour tout calmer tu guidas le pouvoir.
En retrouvant sa première énergie,
Le Canadien rend grâce à son patron,
 Et pour toujours il prend un nom,
Au ciel un saint, qui pour lui veille et prie.

F. R. ANGERS.

Notre Patriotisme doit être Prévoyant

Au moment où tous les Canadiens-français sentent revivre leur patriotisme *annuel*, à l'approche de la grande fête de notre race, il nous a paru à propos de faire connaître à ceux qui ne se s'en doutent pas et de rappeler à ceux qui le savent quel rôle franchement national notre société remplit dans l'Amérique septentrionale.

Ceux qui ont lu sa constitution et ses règlements ont dû remarquer que notre association poursuit le même but que les sociétés purement patriotiques et qu'elle exige de ses membres qu'ils soient animés des mêmes sentiments.

Mais ce qui la distingue de celles-là, c'est que son patriotisme n'est pas simplement platonique. Il ne se résume pas à cultiver une idée, à tâcher de provoquer l'enthousiasme, à enflammer des cœurs. Elle va plus loin, car elle poursuit, en plus, un but pratique et économique.

Nos ancêtres nous "ont légué le souvenir de faits d'armes glorieux, d'admirables dévouements, d'existences héroïques", mais ils n'ont pas "daigné transmettre à leurs fils un riche héritage de biens matériels".

Notre époque glorieuse est achevée, il nous reste à parfaire l'édifice de notre existence comme peuple en formant des capitaux qui seront à nous, qu'on utilisera pour les nôtres qui nous rendront indépendants de nos concitoyens d'origines différentes, lesquels ne sont et ne seront toujours, quoi qu'ils disent, que des ennemis passifs ou actifs de notre foi, de notre langue, de nos lois et de nos aspirations.

Il est beau d'être patriote, d'entretenir dans son cœur l'amour sacré de la patrie et de la race, malheureusement ce sentiment seul ne fait pas vivre. Aux jours de deuil, de maladie et de vieillesse, alors que le travail a cessé de produire l'argent nécessaire à la vie, il faut autre chose que du patriotisme. C'est ici que l'Alliance Nationale démontre sa supériorité incontestable en donnant du pain à la veuve et aux orphelins, en distribuant des secours aux malades et aux vieillards.

N'est-ce pas là le complément nécessaire de toute œuvre véritablement patriotique ?

Quand le malheur frappe une famille, si sa race ne peut lui aider, la misère la forcera de recourir aux étrangers. Et alors, adieu le patriotisme des jours d'abondance, adieu l'idéal qu'on ne peut caresser que durant les jours de bonheur. Cette famille sera recon-

naissante envers ceux qui l'auront secourue, elle se rapprochera d'eux et la perte pour nous deviendra complète, car tôt ou tard cette famille sera engloutie sous le flot persistant de l'anglicisation.

Ce danger, l'Alliance Nationale l'a prévu et l'évite.

En pénétrant au foyer avant le besoin, elle conserve des mères et des enfants au pays, elle leur assure une instruction qui en fera de bons et utiles citoyens, elle accomplit la plus belle œuvre patriotique qui soit.

Ne resort-il pas de ce que nous venons de dire que les patriotes doivent encourager une association patriotique et de secours mutuel.

Ceci admis, ne vous reste-t-il pas le devoir de choisir la meilleure, celle qui a fait ses preuves et qui a mérité l'encouragement de nos concitoyens éminents, celle dont le système est le plus équitable et la position financière la mieux assurée ?

Cela est évident. Alors faites un examen sans parti pris parmi les institutions existantes, surtout sans subir l'influence d'aucune personne intéressée et vous verrez que la seule société qui résistera à votre enquête sera l'ALLIANCE NATIONALE.

L'Enseignement Religieux

Dans une discussion à l'Assemblée nationale, en 1850, Victor Hugo s'exprimait ainsi :

"Loin que je veuille proscrire l'enseignement religieux, entendez vous bien ! il est, selon moi, plus nécessaire aujourd'hui que jamais. Plus l'homme grandit, plus il doit croire. Plus il approche de Dieu, mieux il doit voir Dieu.

"Il y a un malheur dans notre temps, je dirais presque il n'y a qu'un malheur, c'est une certaine tendance à tout mettre dans cette vie. En donnant à l'homme pour but la vie terrestre et matérielle, l'on aggrave toutes misères par la négation qui est au bout, on ajoute à l'accablement des malheureux le poids insupportable du néant, et de ce qui n'était que la souffrance, c'est-à-dire la loi de Dieu, on fait le désespoir, c'est-à-dire la loi de l'enfer. De là, de profondes convulsions sociales."

Dans les grandes choses, les hommes se montrent comme il leur convient de se montrer ; dans les petites, ils se montrent comme ils sont.

La St-Jean-Baptiste et le Clergé

C'était en 1834 ; déjà on pressentait l'orage et on sentait le besoin de se connaître, de se compter, de se grouper ensemble ; de là l'idée de se choisir au ciel un patron et de se rallier sous une même bannière. Mais cette idée belle, grande, aurait-elle pu vivre longtemps si le clergé, comprenant tout ce qu'elle avait de noble, de généreux et de fécond, n'eût travaillé à son développement ? Il comprit que ces premières agapes faites dans un jardin ou dans un hôtel par un nombre limité de citoyens ne pouvaient amener le résultat désiré. Alors il a ouvert les portes de ses églises, le peuple a répondu à son appel. En foule, il s'est groupé sous la bannière Saint-Jean-Baptiste.

Depuis lors, chaque année, il a présenté au monde le beau spectacle d'un peuple de foi venant dans le temple de Dieu avec une même pensée, une même affection, un même cœur, présenter au souverain maître ses hommages, ses prières et ses vœux ; spectacle magnifique, qui arrache chaque fois de nos cœurs cette exclamation du roi-prophète : "*Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum !*" Qu'il est beau, qu'il est touchant de voir tout un peuple de frères réunis dans le temple de Dieu et ne former qu'un seul cœur pour faire descendre sur les siens les bénédictions du ciel ! Faut-il parler maintenant de ses enseignements ? Le prêtre, au jour de la Saint-Jean-Baptiste, est monté en chaire en profitant de cette fête patriotique pour rappeler au peuple ses devoirs comme citoyens, pour lui rappeler son glorieux passé en lui disant que ses pères étaient tous des héros chrétiens. Braves, jamais ils n'ont compté le nombre de leurs ennemis, et pendant 150 ans, ils ont livré des batailles à des adversaires cinq fois, dix, quinze et vingt fois plus nombreux qu'eux, et ils repoussaient presque toujours l'adversaire ; ils ont été décimés par les victoires plus que par les défaites. Pleins d'énergie, ils se sont enfoncés dans nos forêts, ont sillonné nos grands fleuves et nos lacs, et partout ils ont laissé des traces ineffaçables non-seulement de leur énergie, mais aussi de leur intelligence, et l'on admire encore aujourd'hui la perspicacité et la connaissance des lieux qui leur ont fait choisir les postes les plus avantageux et les sites les plus beaux. Hommes de foi, ils ont toujours secondé les vues de leurs missionnaires ou de leurs prêtres. Interrogeons-les donc et toutes leurs actions seront pour nous un puissant enseignement : "*In-*

terroga majores tuos et dicent tibi." Ils nous ont laissé un glorieux héritage que nous n'avons pas le droit de délaïsser. Ils nous ont laissé un sol qu'ils ont fécondé de leur sueur et arrosé de leur sang. Ils nous ont laissé une histoire, une nationalité et des traditions qu'ils ont défendues au prix de leur vie.

C'est aussi notre devoir de transmettre ces choses sacrées à nos neveux au prix des plus grands sacrifices et, s'il le faut, au prix de notre sang et de notre vie. Ces sermons, le peuple les a toujours écoutés avec une religieuse attention. Immédiatement, la presse les reproduisait dans ses journaux et ils se répandaient rapidement dans tout le pays.

Voilà comment, dans la seule fête Saint-Jean-Baptiste, nous pouvons trouver pour le clergé de ce pays un glorieux éloge.

Je termine en disant que puisque votre union avec le clergé a toujours été votre force, vous devez la conserver toujours. Permettez-lui de vous dire toujours franchement et énergiquement la vérité, comme le faisait saint Jean-Baptiste, notre glorieux patron. En agissant ainsi, nous grandirons non-seulement aux yeux des hommes, mais aussi aux yeux de Dieu. Puisse nous, comme St Jean-Baptiste, qui a été le plus grand des hommes, parce qu'il a été le précurseur de Jésus-Christ, devenir le plus grand peuple du monde, parce que nous avons été le peuple le plus chrétien et le plus catholique !

M. l'Abbé SENTENNES.

Vélocité et Effets du Vent

Milles par Heure.	Pression par pieds carrés en livres.	Caractéristiques.
1	0.005	Presque pas remarquable.
2	0.020	Perceptible.
5	0.123	Petite brise.
10	0.492	Bon vent.
20	1.968	Très bon vent.
25	3.075	
35	6.027	Grand vent.
45	9.963	Très grand vent.
50	12.300	Tempête.
60	17.715	Grande tempête.
80	31.490	Ouragan.
100	49.200	Grand ouragan qui emporte les arbres.
180	Cyclone.

L'adversité est la forge où se trempe le cœur de l'homme, et d'où il sort plus propre à l'usage de la vie.

Les optimistes ont seuls le don de persuader et de conduire les hommes.

La Langue Française en Canada

Il y a cinquante ans, on pouvait exprimer des doutes sur le maintien de la langue française en Canada, vu notre petit nombre, l'arrivée en masse des immigrants de langue anglaise et l'antipathie qui régnait contre nous. La situation actuelle est meilleure parce que nous avons plus que doublé notre population, tandis que les autres éléments sont restés en arrière sous ce rapport. Nous avons aussi gagné du terrain dans les sentiments de notre entourage qui est beaucoup moins hostile qu'autrefois. Les Acadiens, devenus très nombreux durant la même période, sont encore un appoint sur lequel on peut compter. Si l'y avait pas aux Etats-Unis un million de Canadiens-français, nous serions les maîtres de la confédération.

Vers 1860, l'ouverture soudaine des colonies anglaises du sud et des antipodes a détourné le courant de l'immigration vers ces contrées, de façon que le Canada n'a reçu qu'une mince part du flot d'émigrants de langue anglaise qui, depuis, s'est déversé sur le globe.

A tout prendre, l'état actuel est en progrès en ce qui concerne la langue française parmi nous.

On voit des quantités d'Anglais—la nouvelle génération—qui apprennent le français.

Comme en Angleterre, dans les hautes classes, nos compatriotes d'origines différentes de la nôtre se disent qu'il est nécessaire de savoir les deux langues.

Les journalistes d'Ontario et des provinces maritimes, qui ne pouvaient lire une ligne de nos publications ont à présent pour successeurs des hommes qui répondent aux articles de la presse française.

Celui qui s'élève aujourd'hui contre la langue française est regardé avec surprise par tout le monde. Il en reste pourtant de ceux-là, mais ils ne tiennent pas le haut du pavé.

Une comparaison : lorsqu'un individu s'établit dans le voisinage d'un groupe qui cherche à lui nuire, il est dans une mauvaise position, mais s'il vient un autre homme de sa race se placer près de lui, dix hommes, cent, mille, dix mille, tout change—par la force des choses on cesse de le molester.

En supposant que nous sommes tous réunis dans le Canada, nous formons juste la moitié des électeurs. C'est, ou plutôt, ce serait un triomphe sur toute la ligne, attendu que nos gens parlent l'anglais et jouissent de

l'avantage inappréciable de se faire comprendre partout.

Car, déjà, nous formons un peuple bilingue, tandis que les Anglais ne font que commencer à se servir des deux langues, et nous les devançons toujours sur ce terrain qui est plus facile pour nous que pour eux.

La nécessité s'imposant, on voit des High Schools où le français est enseigné. Il y a cinquante ans, personne ne pensait à cela. Signe des temps. Ce nouveau système ne pourra que se développer lorsque l'on aura sous les yeux les avantages qu'il doit produire inmanquablement.

En attendant, cultivons notre langage, ce ne sera pas de trop. La négligence et la mollesse qui nous caractérisent à cet égard devraient disparaître si nous y mettions un peu de soin et un légitime orgueil.

BENJAMIN SULTE.

BÉBÉ DORT

Il est midi. La chambre est sombre ;
A la fenêtre on a cloué,
Pour donner du frais et de l'ombre,
Un grand châle à carreaux, troué.

Dans un coin, la paupière close,
Sur son oreiller de duvet,
Le bébé doucement repose,
Et le chien dort à son chevet.

Aalentour, tout se fait tranquille,
On n'entend que le vieux coucou,
Balançant sa tige mobile
Accroché là bas à son clou.

A travers les trous du vieux châle
Que son poids fait partout plisser
Un rayon de lumière pâle
De temps en temps vient se glisser.

Dans l'autre chambre, le potage
Se met sur la table fumant ;
Le père rentre de l'ouvrage,
Joyeux. Mystérieusement.

La mère, le doigt sur la bouche,
Par la porte ouverte à demi
Lui montre, dans un coin, la couche
Où Bébé repose endormi.

Un bas replié sur la tête
Colle au front ses cheveux mouillés ;
De la couverture indiscrette,
On voit sortir deux petits pieds.

Eux se regardent en silence,
Tout émus, la main dans la main,
Pendant qu'à part soi, chacun pense :
Il aura ses six mois demain !

NAPOLÉON LEGENDRE.

Le Jubilé de Mgr Emard

Les 9 et 10 juin courant, la population de Valleyfield a fait une superbe démonstration à son évêque Mgr J. M. Emard à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire de sacerdoce et de son neuvième anniversaire de pontificat.

D'après les rapports qui nous sont parvenus, les fêtes tant religieuses que profanes ont été splendides et laisseront un souvenir durable.

Les citoyens de Valleyfield et des envi-



MGR J. M. EMARD.

Photo. Laprés & Lavergne, rue St-Denis, coin Ontario.

rons n'ont eu qu'un cœur et qu'une âme pour se donner à la joie que leur apportait la célébration des noces d'argent sacerdotales du distingué prélat qu'ils admirent pardessus tout, avec raison. Peu d'évêques, croyons-nous, ont su conquérir d'une façon aussi rapide et aussi certaine les fidèles de leur diocèse et Sa Grandeur a dû être profondément touché des nombreux témoignages de gratitude qui lui ont été offerts spontanément par toute la population.

Notre société qui est catholique avant tout, ne pouvait laisser passer un tel évé-

ment sans présenter au vénéré pontife le tribut de son entier respect et de sa sincère reconnaissance et sans lui souhaiter que de nombreuses années s'ajoutent encore à celles qu'il a marqué de sa sollicitude, de ses sacrifices et de son dévouement pour ses ouailles qui lui portent un amour vraiment filial.

En terminant, il nous fait plaisir de remarquer que Sa Grandeur affectionne la mutualité et qu'Elle daigne faire partie du cercle Salaberry, de l'Alliance Nationale comme membre participant.

Les Merveilles du Corps Humain

Les glandes de la transpiration rejettent leur sécrétion par environ 2,000,000 de conduits ayant une ouverture sur la peau. Chacun de ces conduits mesure un demi-centimètre, et leur longueur totale représente un drainage d'environ douze kilomètres. Il est très important de conserver à ces ouvertures leur bon fonctionnement à l'aide de bains et de lavages.

Le squelette humain se compose de plus de 200 os distincts.

Le corps humain a plus de 500 muscles séparés, et un nombre égal de nerfs et de veines.

Le poids du cœur est de 8 à 12 onces. A l'état normal, il bat environ 100,000 en 24 heures. Une quantité de sang égale à celle contenue par le corps (environ 34½ livres pour un adulte normal) passe par le cœur chaque minute.

La capacité des poumons est d'environ 320 pieds cubes, soit environ un gallon et un tiers. A chaque respiration, environ deux tiers de pinte d'air sont aspirés et exhalés. Un homme respire 18 fois par minute, et consomme environ 3,000 pieds cubes d'air chaque jour de sa vie. On ne peut attacher trop d'importance à la pureté de l'air que nous respirons. C'est l'air qui donne la vie au sang en lui apportant l'oxygène, et le sang à son tour porte la vie à toutes les parties du corps par sa circulation. Si on veut se bien porter, il faut avant tout respirer de l'air pur.

La multitude se soumet à la force plutôt qu'à la raison, à la crainte plutôt qu'à l'honneur.—ARISTOTE

Certaines femmes se soucient médiocrement d'être aimées; il leur suffit d'être préférées.—HENRI ROUJON.

Le Médecin-Examineur

1ère QUALITÉ

La première et la plus importante des qualités requises du médecin-examineur est d'être instruit, de posséder une bonne éducation médicale. Avec le savant vous êtes certain que rien n'échappera à son œil scrutateur et à son oreille expérimentée. Il sera en état de découvrir tous les bruits anormaux du cœur, des poumons et de les décrire scientifiquement. Il peut déterminer s'il existe encore des traces de maladies antérieures qui souvent, plus tard, peuvent devenir fatales. Le médecin-examineur doit se rappeler, lorsqu'il fait subir un examen qu'il exerce un tout autre rôle que celui de médecin ordinaire, lorsqu'il soigne le malade celui-ci est plein de bonne volonté pour répondre aux questions qui lui sont posées, souvent même, il se dit pire que son état réel. Si le même individu se présente pour assurer sa vie les rôles changent, c'est le médecin qui est obligé d'interroger et souvent il a affaire à un sujet récalcitrant qui fardera les choses de manière à ce qu'elles lui soient favorables et même, s'il est peu scrupuleux, il n'hésitera pas à faire une fausse déclaration pour assurer son admission. Le médecin instruit saura apprécier les réponses qui lui sont faites et, dans bien des circonstances, il verra qu'on veut le tromper. C'est à lui, alors, de mettre l'assuré sur ses gardes en lui faisant comprendre que les réponses qu'il donnera doivent servir de base dans un contrat qui n'aura de valeur qu'en autant qu'elles seront franches et sincères. Il peut arriver, dans quelques cas, que l'assuré de bonne foi ignore l'existence de maladies qui le privent des avantages d'une assurance sur la vie, c'est alors que la nécessité du médecin instruit s'impose. S'il connaît bien la pratique de la médecine, il saura découvrir les lésions internes ; l'auscultation et la percussion lui révéleront ce que le cœur, les poumons, le foie, etc., présenteront d'anormal. Comment voulez-vous que le médecin inhabile puisse vous mettre au courant des bruits anormaux des poumons, des irrégularités dans les battements du cœur, lui qui fera mourir un homme d'hydropésie ou de jaunisse parce qu'il ne saura pas ce ne sont que des signes déterminant d'autres maladies que ces symptômes indiquent.

Il faut que les compagnies d'assurance et les sociétés de bienfaisance se reposent entièrement sur le savoir de leurs médecins-examineurs, sans quoi il en est fait de la

sécurité des obligations contractées et de la confiance que le public peut leur accorder. Le public regardera toujours avec méfiance une institution qui prendra des risques peu recommandables et qui ne présentent pas les qualités requises.

2ème QUALITÉ

Comme deuxième qualité, il faut que le médecin-examineur ait du tact. S'il est quelque peu physionomiste, il doit, dès qu'un sujet se présente, être en état de juger *de visu* avec qui il est appelé à transiger. Dès les premières paroles échangées, il faut que le candidat soit mis parfaitement à l'aise et qu'il comprenne qu'il n'est pas là comme un condamné, mais bien pour remplir un acte important pour lui, sa famille et la société qui assure sa vie. Pour cela, le médecin-examineur doit gagner sa confiance par une introduction bienveillante et des paroles d'encouragement, tout en lui faisant comprendre qu'il exige de lui des réponses franches, honnêtes et véridiques. C'est par le tact que l'on obtient cela. Si le médecin-examineur a du flair, il distinguera vite si les réponses de l'assuré sont ambiguës, détournées, ou si elles respirent l'honnêteté et la franchise. Il arrivera souvent, que l'assuré répondra vaguement ou nonchalamment aux questions qui lui sont posées. C'est par un interrogatoire fait d'une manière intelligente, que le médecin pourra obtenir du candidat des aveux que souvent, celui-ci a le plus grand intérêt à cacher. C'est dans les habitudes, le physique et l'histoire de famille de l'assuré que le médecin-examineur doit le plus exercer son jugement. C'est là qu'il rencontrera le plus d'entraves. Si le médecin est bien dans son rôle, il parviendra infailliblement à pénétrer les secrets les plus intimes du sujet.

ELIE O'TROOP.

(A suivre)

Vélocité des Corps Mobiles

	Milles par heure.	Pieds par sec.
Balle de carabine.....	1,000	1,466
Son.....	743	1,142
Faucon.....	150	218
Ouragan.....	80	117
Pigeon.....	40	58
La course d'un cheval.....	20	29
Bateau à vapeur.....	18	26
Bateau à voile.....	10	14
Le rapide d'une rivière	2	10
Vent modéré		
Le trot d'un cheval	3	4
Le marcher d'un homme.....		
Electricité.....	288,000 milles par secondes	
Lumière.....	192,000 milles par secondes	

Le Paysan Canadien

M. A. Fortier a tracé dans la *Nouvelle Revue* de Paris, un portrait du paysan canadien que l'on devine esquissé d'après nature. Dans les phrases de M. Fortier, dans ses mots, on croit retrouver le tour et l'accent qui étaient ceux du parler de la France il y a deux siècles. Et rien n'est plus doux que d'entendre dans cette langue française d'autrefois chanter une profonde sympathie pour la France d'aujourd'hui.

M. Fortier nous montre d'abord le paysan canadien chez lui.

« C'est à la maison, dans ses travaux, dans sa manière de vivre que le paysan canadien révèle la grandeur de son caractère : caractère assez complexe, tenant à la fois de celui du Français, du sauvage et de l'Anglais. Nos pères transportés du pays de France aux rives incultes du Saint-Laurent ont conservé les mœurs et les croyances de la mère patrie ; par le contact incessant avec les Peaux-Rouges d'Amérique, ils ont pris le goût des aventures qui est la marque distinctive des coureurs des bois. Plus tard, lorsque l'Anglais planta son drapeau sur nos citadelles livrées par une inqualifiable lâcheté, il communiqua sa froideur à nos pères.

« L'habitant de nos campagnes canadiennes est ordinairement un homme sobre, économe sans être avare, et d'une honnêteté proverbiale. Il n'a point de faux orgueil, et ira vêtu d'un pantalon fait d'une étoffe grossière fabriquée dans sa propre maison, et portera une chemise tissée avec les produits de sa terre. Ses bottes seront de cuir tanné et un chapeau à larges bords défendra son front de l'ardeur du soleil. Sa maison est de bois, à un seul étage avec pignon couvert de bardeaux. Tous les printemps il la blanchit avec de la chaux, ce qui lui donne un caractère de propreté que l'on ne rencontre guère dans les autres pays. L'ameublement en est très simple : des lits de bois, quelques chaises, un buffet, une huche, un métier, un rouet, le coffre traditionnelle où s'asseyaient les jeunes amoureux. Le mur est orné d'un crucifix au pied duquel, tous les soirs, la famille s'agenouille et fait la prière. A côté du crucifix est un calendrier diocésain. »

M. Fortier nous dit aussi les occupations, les jeux, les chansons des paysans du Canada, il nous conte leurs légendes ; après avoir lu son étude, personne certes ne contredira au jugement qui la termine.

« Le Canadien, grâce à des instincts généreux et patriotiques, n'oublie pas sa mère

patrie ; c'est le seul peuple qui, sous une domination étrangère, ait su, non seulement conserver, mais encore faire reconnaître légalement sa religion, sa langue et ses coutumes. »

Le Caractère Expliqué par les Yeux

— Donne-moi ton amour, ou d'un trait je me tue,
Dient les yeux noirs ;
Et les yeux bleus dient :
— Donne-moi ton amour, ou ma vie est perdue.
Copla espagnol.

Les yeux noirs sont un signe d'ardeur passionnée en amour.

Les yeux bleu foncé ou violets montrent beaucoup d'affection et de pureté, mais laissent à désirer comme intellect.

Les yeux d'un bleu clair et d'une fixité calme, étonnée, dénotent la gaieté, la bonne humeur, la constance.

Le bleu pâle, ou nuance acier, avec déplacement rapide des paupières et des prunelles, sont un signe de fourberie et d'égoïsme.

Le brun roux, sans jaune, indique une disposition affectionnée, douce et gentille. Plus le brun est foncé, plus la passion est ardente. Les yeux bleus, avec teintes verdâtres, n'accusent pas ces traits d'une manière aussi caractéristique, mais une légère tendance à des reflets verdâtres dans les yeux de n'importe quelle couleur est un signe de sagesse et de courage.

Le gris, ou le gris vert, avec nuances orange et bleu et teintes toujours variables, démontrent le tempérament le plus intellectuel, — le mélange du sanguin et du bilieux, qui produit des natures poétiques et artistiques.

Le brun ou le jaune dénotent l'inconstance ; le vert, la déception ou la coquetterie. Les yeux d'aucune couleur particulière (seulement quelques faibles nuances de bleu ou de gris, ternes, sans expression, d'apparence éteinte) appartiennent aux tempéraments lymphatiques et trahissent une disposition faible, sans énergie, ainsi qu'une nature égoïste et froide.

C'est par le travail que l'on règne, et il y a de l'ingratitude et de l'audace à l'égard de Dieu, de l'injustice et de la tyrannie à l'égard des hommes, que de vouloir l'un sans l'autre.

LOUIS XIV.

On peut être hardi dans les combats et sensible sur l'échafaud.

Restez à la Campagne

Habitant j'aime ce nom-là moi, habitant, c'est-à-dire homme qui habite le pays. On le connaît, on sait ce qu'il est, d'où il vient, on a connu son père, sa mère, son aïeul, son bisaïeul, ce n'est pas cet aventurier des grandes cités dont le passé est ignoré et pour cause. Eh bien ! le paysan renonce volontiers à ce bénéfice d'estime et d'honneur pour s'en aller chercher fortune dans les villes. La vue du luxe lui fait tourner la tête ; il compare son habit à celui d'un transfuge qui a travaillé autrefois avec lui, et il s'attriste ; il ne songe pas que c'est souvent comme dit le vieux proverbe : "Habit de ve-lours, ventre de son." Les Etats sont son rêve ! Oh ! vivre aux Etats, que c'est bon. Il aimera mieux être à la peine dans une manufacture de là-bas que d'être maître aux champs. C'est étrange avec quelle facilité on vend sa liberté pour de l'argent, pour de bons repas, pour un misérable morceau d'étoffe. Un jeune homme écrivait dernièrement : "Je suis fils d'un cultivateur ; j'ai fait une partie de mes classes ; maintenant je travaille chez mon père ; mais ce travail-là me plaît guère ; ne pourriez-vous point me trouver une petite place à Québec ou à Ottawa, ne fût-ce qu'une place de messenger ? Vous me rendriez un bien grand service." Et voilà un fils de famille qui veut se faire le serviteur d'un ministre.

Il est des gens qui aimeraient mieux être, Dieu me pardonne, décroisseurs dans une grande ville que d'honorables cultivateurs dans une des belles paroisses de la province de Québec, et même maire de leur paroisse.

Mais, c'est surtout pour ses enfants que l'on rêve à une autre vie que la vie des champs ; et vos enfants, vos pauvres enfants, il faut que je vous le dise, vous ne les aimez pas, vous n'êtes pas bons pour eux, vous êtes cruels, oui cruels ; oh ! que vous leur faites de mal ! Dans votre conduite je vois une ambition aveugle, un profond égoïsme, mais pas un grain de paternelle affection. Voilà un cultivateur qui, à force de travail et d'économies, a amassé une somme assez ronde ; croyez-vous qu'il la destine à améliorer sa terre et à faire de son fils un cultivateur plus aisé ? pas du tout. Il a un tout autre projet en tête ; il le médite depuis longtemps.

Plus d'une fois le père et la mère se sont dit dans l'intimité ; s'il plaît à Dieu notre fils sera plus heureux que nous ; notre état est trop pénible, on se massacre le corps pour

gagner quelque chose ; on lui fera faire des classes, soit ; eh bien ! après... qu'en ferez-vous, s'il lui vous plaît ? Un médecin... Alors créez donc des malades et le besoin ne s'en fait guère sentir. Un avocat ? Alors créez donc des procès ; ces professions regorgent d'hommes, qui se disputent le plus misérable procès, on s'arrache les plus petits malades. Mais je vous devine : Il aura une place, dites-vous. Une place ! une place ! voilà les terribles chimères, qui égarent et ruinent tant d'hommes dans la province de Québec. Une place ! mais Dieu ! où la prendrez-vous ! j'en cherche partout à Québec et à Montréal, et je n'en trouve nulle part. De grâce, trouvez-moi donc, s'il vous plaît, une place de messenger ! !

Voilà le refrain ennuyeux qui assourdit les oreilles du député ou du ministre. Mes bons amis, le bonheur vous l'avez ! Il est à la campagne, sur vos terres, dans vos modestes occupations : gardez-le, ne désertez pas votre champ.

C. J. MAGNAN.

La Guerre et l'Instruction

Malgré tout ce qui a été écrit et dit à propos du progrès mental et moral du monde, il n'y a pas de meilleure preuve, dit le *Journal de l'Education*, de la barbarie des nations les plus civilisées qu'une comparaison des sommes dépensées pour maintenir la force armée avec celles dépensées pour l'instruction publique.

Alors qu'il est généralement admis que le cerveau est supérieur aux muscles, nous ne pouvons pas croire que ce fait soit accepté par les hommes d'Etat, car c'est le contraire qui paraît être vrai si on parcourt les tableaux récemment compilés et auxquels nous empruntons les chiffres suivants :

	Dépense proportionnelle	
	ARMÉE	INSTRUCTION
La France.....	\$4.00	\$0.70
L'Angleterre.....	3.72	0.62
La Hollande.....	3.58	0.64
La Saxe.....	2.38	0.38
Le Wurtemberg.....	2.38	0.38
La Bavière.....	2.38	0.40
La Prusse.....	2.04	0.50
La Russie.....	2.04	0.03
Le Danemark.....	1.76	0.94
L'Italie.....	1.52	0.36
La Belgique.....	1.38	0.46
L'Autriche.....	1.36	0.32
La Suisse.....	0.82	0.34
Les Etats Unis d'Amérique...	0.30	1.35

L'Économie

Naguère, l'ouvrier, l'artisan, le travailleur avec un salaire dix fois, vingt fois moindre, vivait tranquille et heureux, sans vaines ambitions, sans tentations inutiles, sans illusions décevantes. Seul à travailler, car la manufacture ne s'était pas encore emparé de la femme, il trouvait le moyen d'élever une nombreuse famille, et d'amasser sou par sou, un petit trésor pour le repos de sa vieillesse et pour l'avenir de ses enfants.

Mais alors, il n'y avait pas de cercles, pas de clubs, pas de saloons. Le soir, quand le père, harassé de fatigue, brisé par le travail, rentrait dans sa modeste maison, il n'y trouvait ni luxe, ni fêtes bruyantes et tapageuses, mais le calme et la paix, le bonheur du foyer familial. Tout de suite il se sentait enveloppé d'une chaude atmosphère d'affection forte, vivifiante, et les caresses de ses enfants aimés, le bon regard heureux de sa femme, lui remplissaient le cœur d'une douce émotion, d'une joie sans mélange. Il n'avait pas à redouter les amers lendemains, les crises de larmes et de désespoir après les plaisirs éternels. La vie, c'était le calme ruisseau que la tempête ne vient jamais agiter. N'était-il pas plus heureux, plus profondément et vraiment heureux, ce modeste travailleur, que l'ouvrier d'aujourd'hui.

Les ambitions ont grandi. Le salaire s'est élevé, mais en même temps les appétits se sont aiguisés. Non content d'une table abondante mais frugale, non content d'un bien être relatif, l'ouvrier aujourd'hui veut la bonne chair, veut le luxe. Pauvre, il veut ne se refuser rien des raffinements du confort que donne la richesse. Mais si élevé que soit le salaire, il est impossible qu'il puisse suffire à de pareilles ambitions. La valeur du travail manuel est nécessairement limitée, et ne saurait croître indéfiniment.

Il faut que l'ouvrier sache se borner, qu'il sache équilibrer son actif et son passif, ses dépenses et son salaire, ses prétentions et le mérite de son travail. C'est en vain que les gages monteront si toujours les dépenses montent aussi. Savoir se contenter de ses ressources, ce n'est pas seulement de la sagesse divine, surhumaine, c'est une nécessité sociale. Hélas ! espérer que l'ouvrier va revenir à la vie simple et austère d'autrefois, c'est une illusion. On ne revient pas en arrière ! Quand une fois, l'ouvrier a goûté à la vie large et facile de nos villes modernes, quand il s'est imprégné, saturé de l'air qu'on respire au milieu des travailleurs d'au-

jourd'hui, quand depuis son enfance il a appris à satisfaire tous ses caprices, à s'entourer de luxe et d'un bien être excessif, il ne peut plus comprendre le bonheur austère, mais si complet de nos pères.

Mais pourtant, même dans cette vie éternelle, il faut savoir mettre de l'économie. C'est d'ailleurs de la plus élémentaire prudence. Il n'est pas si rare de voir le travail manquer sans qu'il n'y ait aucune faute de la part de l'ouvrier. La manufacture ferme ses portes pour un temps, le patron suspend le travail, pour une raison ou pour une autre, le patron se retire des affaires, et voilà un homme, voilà une famille sans travail et sans ressources. La maladie peut aussi venir frapper à votre porte. Alors, non seulement le travail est arrêté, mais encore les remèdes, le médecin demandant des frais supplémentaires. C'est l'histoire de tous les jours, n'est-ce pas ?

Il faudrait donc s'endetter, souffrir peut-être du froid, de la faim ! L'économie intelligente aurait rendu l'épreuve facile à supporter. Et si on s'endette, il faudra bien payer ensuite, il faudra bien économiser après l'épreuve, juste au moment peut-être, où l'on aurait davantage besoin des douceurs du luxe et de l'abondance.

L'économie avant l'épreuve n'est-elle pas possible comme celle qui la suit nécessairement ? Elle est plus difficile peut-être parce qu'elle est possible. Les leçons de l'expérience quotidienne ne doivent pas être perdues pour nous et ces leçons nous disent que sans l'économie, nous allons tout droit à la souffrance tôt ou tard.

Quel homme d'ailleurs ne veut pas monter dans l'échelle sociale ? Mais si on ruine sa santé dans des plaisirs éphémères, si on dépense sans compter tout ce que l'on gagne, sur quelle base s'appuiera-t-on pour monter. En s'instruisant, en substituant les livres aux vaines joies, il y a double profit, profit intellectuel d'abord, profit ensuite d'économie. Ce profit intellectuel, et les ressources de l'économie nous donneront plus de vrai bonheur, et un bonheur plus long, que tous les plaisirs où se consomment les forces et la vie du viveur.

Enfin, pour le père de famille, n'est-ce pas un devoir et un bonheur de pouvoir laisser à ses enfants, sinon la richesse, du moins quelques ressources pour commencer la lutte de la vie !

Et n'est-ce pas par l'Alliance Nationale qu'il arrivera le plus sûrement à ce résultat ?

Le Prêtre et les Voyageurs

Il y a quinze ans, la condition où ce trouvaient le bûcherons et les ouvriers des chantiers du Canada attira l'attention de Mgr Lafleche. Ces hommes passaient tout l'hiver dans les chantiers au fond des forêts du Canada, entourés par la solitude des neiges et des glaces. Après des mois d'un rude travail passé dans les bois ils en sortaient au printemps durs, sans civilisation, presque aussi sauvages que les Indiens des forêts du nord. Le peuple civilisé regardait d'un mauvais oeil leur arrivée parce qu'ils se livraient au désordre, à la boisson et aux mauvais jeux. Mgr Lafleche décida sagement de leur envoyer des missionnaires au milieu de leurs travaux qui durent la plus grande partie de l'année. En établissant ces missions, Sa Grandeur surtout fit attention au choix des prêtres qui devaient les guider. Considérant la nature de ces gens et les conditions de leur vie, Mgr envoya parmi eux des prêtres de tact, de manières douces et prévenantes. Une condition essentielle pour le succès de ces missions est pour le prêtre de savoir jouer du violon, concertina et d'autres instruments populaires.

Ces prêtres vont dans les bois avec des bûcherons, vivent dans leur camp, partagent leurs privations, souffrent des mêmes inconvénients. Le soir, autour des feux du camp, le prêtre leur joue des airs de danse, leur chante des chansons de la belle France et des hymnes à la Très Sainte Vierge et fait appel à leur caractère joyeux et respectueux pour le prêtre et par ces moyens gagne une influence importante qui devient souvent plus grande que dans beaucoup de villages où l'on compte jus-qu'à 1500 âmes.

Ces travaux apostoliques sont commencés depuis bientôt quinze ans et les résultats en ont été des plus heureux.

Au lieu de mener, pour la plus grande partie de l'année, leur vie de barbares, les bûcherons sont accompagnés et surveillés par les sauvagardes et les consolateurs de leur religion. Au milieu des camps il y a toujours une maison assez grande pour le bal commun. Là, le soir, les bûcherons se rencontrent, s'entretiennent ensemble, chantent, dansent et oublient leurs fatigues.

Le prêtre joue pour eux et entretient leur innocente gaité et dirige peu à peu leurs pensées vers les choses célestes. Ils le laissent faire parce qu'ils l'aiment. Le changement qui s'opère parmi eux est tout à fait miraculeux, nous disait un prêtre venu lui-

même des contrées du nord. Mais les annales des missions catholiques nous en montrent beaucoup d'autres. Une sage direction des prêtres zélés et dévoués, le tact et la discrétion dans leurs rapports avec des hommes qui viennent par amour pour eux, voilà des qualités qui ne sont pas rares parmi les missionnaires de la Chine ou du Pérou. Ils sont dispersés aujourd'hui sous les climats tropicaux sur les rives africaines, dans les profondeurs de l'Amérique du Sud, dans les déserts brûlants ou glacés, dans les contrées agréables comme dans les forêts noires et neigeuses de l'Amérique du Nord.

Dates de plusieurs Inventions

Le fusil à vent a été inventé en 1653, la pompe à air l'avait précédé en 1652. La poudre à canon a été inventée par Roger Bacon en 1270; l'artillerie fut employée en 1330 et la bayonnette en 1691. Les Egyptiens fabriquaient du papier 200 ans avant J.-C. On en fit avec du coton dès l'an 1000, et avec des chiffons en 1300. L'imprimerie fut inventée par Gutenberg en 1444. La première presse à imprimer en Amérique fut montée en 1638. La gravure sur bois prit naissance en 1400, la gravure sur cuivre en 1450, et la gravure sur acier en 1819 seulement. L'électrotypie fut inventée à Edimbourg en 1735. La machine à vapeur fut inventée par le marquis de Worcester en 1663, la locomotive par Watt en 1759, et le bateau à vapeur par Fulton en 1803. Le piano fut inventé par Schroeder en 1717. Howe a inventé la machine à coudre en 1846. Le télégraphe fut breveté par le professeur Wheatstone en 1836. Le microscope date de 1500, tandis que le télescope fut d'abord fait par Metius, Alpmaer, etc., 1590-1609. Le métier à tisser fut inventé par le Dr Cartwright en 1785; ce métier devait marcher par la force motrice; un autre métier fut inventé par Jacquard en 1801. C'est en 1807 que pour la première fois un métier fut mû par la vapeur. Le chloroforme fut découvert par Scheele en 1774; l'iode en 1812. Sir Isaac Newton découvrit la gravitation en 1687. L'électricité fut découverte par le Dr Gilbert en 1600. Le galvanisme fut trouvé par Galvain en 1789.

L'homme prudent prend des précautions pour éviter le mal, l'homme fort le supporte avec courage lorsqu'il arrive.—PITTACUS.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1896 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes

B. P. Boîte 2172

Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

MONTREAL, JUIN 1901

AVIS

Les secrétaires-financiers et les trésoriers de cercle ne peuvent entrer en fonction avant que leurs cautionnements respectifs aient été acceptés. Tout rapport mensuel préparé et signé par les officiers qui n'ont pas rempli cette condition ne sera pas reçu au Conseil Général.

Ça et là

Gloire au patron de notre race.

Qu'il fait bon de se dire Canadien-français.

Bonjour, lecteur ! Avez-vous présenté un candidat ?

Un certificat de dotation de l'Alliance Nationale est un billet pour la Prospérité.

Compatriotes de la grande famille mutualiste, nous vous serrons la main.

Que sert à l'homme de travailler toute sa vie, s'il ne laisse rien pour les siens à sa mort ?

Nos lecteurs trouveront à la page 92 de ce numéro, le texte du chant officiel de notre association.

Encore un mois et quelques jours de concours... Allons, décidez-vous à remplir vos promesses.

Le changement de fortune est le lot de la vie. Mais vous pouvez mettre votre famille à couvert par le moyen d'un certificat de dotation.

Le concours doit se terminer le 31 juillet

prochain. Que chacun se hâte de faire admettre ses candidats afin de bénéficier des magnifiques prix offerts.

Le plus grand défaut national (et c'est le moment de le crier bien haut) c'est l'apathie. Combien de sociétaires pourraient décider un ami de nous joindre, s'ils avaient la volonté de sortir de leur torpeur.

Lorsqu'un homme obtient un certificat de dotation dans l'Alliance Nationale, il reçoit premièrement un brevet de bonne santé, secondement une garantie de protection pour les fruits de son labeur.

S'il existe un membre de l'Alliance Nationale qui ne connaisse ni un parent, ni un ami capable de faire partie de notre société, nous le prions de nous en avertir au plus tôt. Nous lui réservons une surprise.

On oublie assez souvent, dans certains cercles, de faire usage du cachet. Cette faute doit être évitée. Il est absolument nécessaire d'apposer le cachet du cercle sur tous les documents dans lesquels cette formalité est indiquée.

Les secrétaires-archivistes qui nous font part des changements d'adresses, doivent se rappeler qu'il faut nous envoyer les anciennes et les nouvelles adresses, en même temps, s'ils veulent que les changements soient faits sur nos listes.

Nous prions nos médecins-examineurs de bien observer et de bien faire observer la règle suivante dans leurs examens médicaux. Lorsqu'une femme est nommée bénéficiaire d'un certificat de dotation, elle doit toujours être désignée sous son nom de fille auquel doit être ajouté le nom de son époux, s'il y a lieu.

Les secrétaires financiers ne doivent pas oublier que la rétribution semi-annuelle de juillet prochain, doit être payée avant le 1er jour de juillet et que le rapport de ce mois, pour être accepté, doit nécessairement comprendre le plein montant de la rétribution due par chaque cercle, au Conseil Général, pour tous ses membres en règle, c'est-à-dire pour tous ceux qui ne sont pas suspendus.

L'Hymne Patriotique

DE L'ALLIANCE NATIONALE

Dans quelques jours on célébrera la fête du Canada français. Aucune occasion ne peut donc être plus favorable à la publication de l'Hymne patriotique de notre société, dont plusieurs lecteurs nous ont demandé le texte complet en différents temps. Nous espérons que nos sociétaires se feront un devoir de se pénétrer de ce chant si simple et pourtant si grand.

O Canada! Terre de nos aïeux,
Ton front est ceint de fleurons glorieux.
Car ton bras sait porter l'épée,
Il sait porter la croix!
Ton histoire est une épopée
Des plus brillants exploits.
Et ta valeur, de foi trempée,
Protégera nos foyers et nos droits.

Sous l'oeil de Dieu, près du fleuve géant,
Le Canadien grandit en espérant.
Il est né d'une race fière,
Béni fut son berceau.
Le ciel a marqué sa carrière
Dans ce monde nouveau :
Toujours guidé par sa lumière,
Il gardera l'honneur de son drapeau.

De son patron, précurseur du vrai Dieu,
Il porte au front l'auréole de feu.
Ennemi de la tyrannie,
Mais plein de loyauté,
Il sait garder dans l'harmonie
Sa fière liberté,
Et par l'effet de son génie
Sur notre sol asseoir la vérité.

Amour sacré du trône et de l'autel,
Remplis nos cœurs de ton souffle immortel.
Parmi les races étrangères
Notre guide est la loi ;
Sachons être un peuple de frères
Sous le joug de la Foi ;
Et répétons comme nos pères,
Le cri vainqueur : Pour le Christ et le Roi!

Hon. A. B. ROUTHIER.

CONDOLÉANCES

CERCLE SALABERRY, No 34.

A une assemblée spéciale du Cercle Salaberry, No 34, la résolution suivante a été adoptée :
Proposé par MM. H. Perron, L. Laplante et Ant. Prieur, secondé par MM. C. Leduc, M. Poirier et D. A. Daignault : Que les membres du Cercle Salaberry, No 34 ont appris avec douleur la mort inattendue de leur confrère M. François X. Daoust, et offrent à la famille du regretté défunt leurs sincères

sympathies, et que copie des présentes soient adressées à son épouse, ainsi qu'aux journaux le *Progrès de Valleyfield*, le *Salaberry* et à la revue mensuelle de l'Alliance Nationale pour y être publié.

D. A. DAIGNAULT,
Valleyfield, 26 mai 1901. *Sec.-Arch.*

Accusé de Réception

Beauharnois, 9 mai 1901.

M. L. J. D. Papineau, S. G.
de l'Alliance Nationale.
Monsieur,

M. André Leduc, S. F. du Cercle Beauharnois, m'a fait remise du chèque de mille dollars (\$1000.00) de l'Alliance Nationale, en règlement du certificat dont mon époux regretté, M. Joseph Gendron, était titulaire à son décès.

Je ne saurais vous dire la reconnaissance que je dois à votre belle société pour la générosité avec laquelle elle a bien voulu nous traiter dans cette affaire en me payant intégralement le montant de ce certificat de dotation.

Je vous prie de croire, cher monsieur, que je n'oublierai jamais le bienfait que votre société m'a accordé dans cette circonstance ainsi qu'à mes enfants et veuillez bien faire part, à cette occasion, de mes sentiments de gratitude aux membres de votre association.

Votre bien dévouée,

(Signé) ARTHÉMISE PARÉ.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé comme ses Substituts auprès des cercles ci-après dénommés les confrères dont les noms suivent :

MM. David Côté, cercle St-Paul, No 36 ; Téléphore Mercier, cercle St-François Xavier, No 65.

MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le Bureau Exécutif a confirmé le choix de M. Hector Roy comme médecin examinateur du cercle St-Paul, No 36.

CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

Le Président Général a accepté les cautionnements donnés en faveur du Conseil Général par les Officiers suivants :

CERCLES

Titulaires.	Fonctions.	Cercles.	NO	Approuvés par Cercles
D. V. Monier.	S.F.	Chicoutimi...	140	21 mai '01
J. G. Peltier.	"	St-Fr ^s Xavier	65	30 " "
Sévère Chaussé	T.	"	"	" "
W. Bourdon.	"	Beauharnois.	3	10 juin "
André Leduc.	S.F.	"	"	" "

ETAT FINANCIER

Balance au 30 avril 1901..... 68.28

Au 30 Avril 1901

\$ 1,179.57

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 31 mars 1901.....	\$222,943.57
Produit des contributions d'avril 1901.....	6,589.31
Intérêts.....	109.40
	<u>\$229,642.28</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfices de feu A. Biroleau dit Lafleur.....	\$1,000 00
Par bénéfices de feu Pierre Nadeau.....	500 00
Par Caisse Générale 5%.....	329.47
Par balance au 30 avril 1901...	227,812 81
	<u>\$229,642.28</u>

DÉBOURSÉS

Par Organisation.....	\$ 260.00
Par Inspection et Propagande...	330.00
Par Entretien du bureau :	
Revision examens.....	42.75
Salaires d'officiers et employés	380.82
Par Mobilier.....	38.00
Par Divers.....	118.00
Par Revue.....	10.00
	<u>\$ 1,179.57</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse Dotation.....	\$227,812.81
Balance Caisse Centrale des Malades.....	1,718.50
Balance Caisse Générale.....	566.53
Balance Caisse d'Epargne.....	3,920.82
	<u>\$232,552.13</u>
Moins Caisse Générale.....	68.28
	<u>\$232,483.85</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 31 mars 1901.....	\$ 1,705.24
Produit des contributions d'avril 1901.....	148.84
	<u>\$ 1,854.08</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfices G. Garand.....	\$ 30.85
Par bénéfices Jos. Gauthier.....	16.00
Par bénéfices U. Germain.....	4.57
Par bénéfices S. Ratté.....	18.28
Par bénéfices F. Scantland.....	28.00
Par bénéfices B. Laplaine.....	12.00
Par bénéfices Jos. Ferland.....	5.72
Par bénéfices D. V. Morrier.....	12.72
Par Caisse Générale 5%.....	7.44
Par balance au 30 avril 1901....	1,718.50
	<u>\$ 1,854.08</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabrique.....	\$ 10,200.00
Corporation Episcopale.....	1,400.00
Municipalité Scolaire.....	6,000.00
Municipalité.....	28,636.23
Prêts hypothécaires.....	174,921.20
Banques d'Hochelega et Provinciale du Canada.....	11,852.80
	<u>\$233,010.23</u>
Cercles, etc. — Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.....	526.38
	<u>\$232,843.85</u>

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

A 5% contributions.....	\$ 336.91
A Rétribution semi-annuelle....	47.50
A Honoraires d'enregistrement..	76.50
A Honoraires revision et mutation	5.50
A Revue.....	14.00
A Fournitures.....	63.15
A Divers.....	20
A Droit inscription Cs. C. des malades.....	1.00
	<u>544.76</u>
A Balance 31 mars 1901.....	566.53
	<u>\$ 1,111.29</u>

Montréal, 1er avril 1901.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.

ALFRED ST-CYR, T.G.

Certifié correct,

O. BOURDON,
J. A. NAUD,

} Auditeurs.

MORTALITÉ

- No 146.—J. T. BARBE, 27 ans, admis dans le cercle Mont-Royal, No 2, le 25 juin 1396, est décédé à Ste-Cunégonde le 10 mars 1901.
Cause : *Phtisie Pulmonaire*.
Bénéficiaire : Amélie Guillaume, épouse, \$1,000.
- No 147.—ALPHONSE CHICOINE, 26 ans, admis dans le cercle Duvernay, No 123, le 30 mai 1898, est décédé à St-Henri, le 17 mars 1901.
Cause : *Tuberculose pulmonaire*.
Bénéficiaire : Alice Robert, épouse, \$1,000.
- No 148.—LOUIS TRUDEL, 55 ans, admis dans le cercle St-Charles No 10, le 14 janvier 1895, est décédé à Montréal, le 22 mars 1901.
Cause : *Phtisie pulmonaire*.
Bénéficiaires : Héritiers légaux, \$1,000.
- No 149.—JOSEPH DUFORT, 28 ans, admis dans le cercle St-Paul, No 36, le 3 avril 1894, est décédé à la ville St-Paul, le 22 mars 1901.
Cause : *Tuberculose pulmonaire*.
Bénéficiaire : Barnadette Ethier, épouse, \$500.

AVIS DIVERS**AUX MEMBRES****Versements périodiques.**

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais d'administration (182) doivent être payées :

1o Avant le 1er jour du mois pour lequel elle sont dues (190).

2o A l'assemblée du cercle, ou, à défaut de réunion, au domicile du Secrétaire-Financier.

3o Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû pour arriéré (196).

B. La rétribution (50 cts) payable avant le 1er Janvier de l'avant le 1er Juillet, chaque année (182).

Délai de grâce.

Un membre peut retarder d'effectuer ses versements, pendant 2 mois, depuis la date de leur échéance, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).

Indemnité des Retardataires.

Un membre qui bénéficie du délai de grâce, doit payer une indemnité de

10 cts par \$1000 de dotation pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191 A).

Suspension.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui deux mois après leur échéance n'a pas soldé ses redevances (310 et 375).

Réintégration.

Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 6 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8).

Pour cela il faut :

1o Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

2o Qu'il verse le montant de son arriéré et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant.

3o Que le cercle approuve la requête.

4o. Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si la demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous 60 jours de la date de la suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (175).

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb. P. G., Ernest Lemire, 367 Richmond; Prés., C. U. Ouellette, 136 Queen; S. A., O. Bourdon, 201 Versailles; S. F., C. Dalais, 279 Notre-Dame; Md. E., G. E. Larin, 232 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sb. P. G. C. P. Fabien, 3169 Notre-Dame; Prés., J. A. Naud, 530 Delisle; S. A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S. F., S. Legault, 1793 Ste-Catherine; Md. E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, 8 hrs p. m., 45 rue Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb. P. G. et Md. E., A. T. Côté; Prés., Oscar Leduc; S. A., J. E. Larichelière; S. F., André Leduc. Réunions, 2e et 4e lundis, rue Ellis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb. P. G., Jos. B. Lefebvre; Prés., Georges Taloff; S. A., Rod. Lefebvre; S. F., R. B. Décaré; Md. E., P. A. Valois (La-chine). Réunions, 1er et 3e mardis, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb. P. G., Raoul Tourangeau, 61 Av du Parc, St-Henri; Prés., Arthur Giroux, 31 Agnès, St-Henri; S. A., E. Z. Massicotte, 127 Queen, Ste-Cunégonde; S. F., Ed. Sawyer, 388 Seigneurs; Md. E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Salle Raby, 36 rue Fulford.

No 6—CERCLE SACRE-CŒUR, Montréal

Sb. P. G., O. Ricard, 1001 Ontario; Prés., S. Beauchamp, 3744 Papineau; S. A., A. Chevalier, 214 St-André; S. F., A. L. Dupont, 275 Wolfe; Md.E., J. A. Lapierre, 250 Plessis. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sb.P.G., Chs Laurendeau; Prés., Dr H. Valois; S.A., M. C. Bezner; S.F., A. Lamarche; Md.E., H. Valois. Réunions, 3e mercredi, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sb.P.G., Célestin Tanquay, 117 Rachel; Prés., M. Havard, 233 Ste-Elisabeth; S.A., W. Lalonde, 225 Visitation; S.F., J. A. Migneault, 77 Roy; Md.E., A. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier

Sb.P.G., D. Ladouceur, Md.D.; Prés. Tel. St-Pierre; S.A., Aldéric Boileau; S.F., J. B. Meloche; Md.E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chapelain, l'abbé J. Cahans, 267 Centre; Prés. Hon., Rv. Jos. Bonin, 267 Centre; Sb. P. G., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Prés., Jos. Lussier, 94a Laprairie; S.A., N. Bellisle, 13 Chateaugay; S.F., Chs. Duquette, 210 Centre; Md.E., L. N. Delorme, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Ropery.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal.

Sb. P. G., J. E. Noisoux, 2157 Notre-Dame; Prés., Dr G. Demers, 2153 Notre-Dame; S.A. et S.F. Régis Bélangier, 86 St-Martin; Md.E., Dr H. Hervieux, 184 St-Denis. Réunions, 4ème mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb.P.G., L. Lemieux, 3598 Notre-Dame; Prés., S. Letourneau, 1909 St-Jacques; S.A., J. E. Perras, 25 Av. du Parc; S.F., P. G. Poirier, 45 Saint-Pierre; Md.E., J. O. A. Archambault, 3397 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudoin, 3663 Notre-Dame, St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb.P.G., Etienne Roby, 508 Ave Lavallée; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc Logan; S.A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md.E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co. Bagot

Sb.P.G., Victor Lapointe; Prés., L. H. Gaurin; S.A., J. M. Bordas; S.F., J. E. Marcie; Md.E., F. H. D'Agneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcie.

No 15—CERCLE ST-JEROME

Sb.P.G., Narcisse Bélieux; Prés., Charles Godmer; S.A., Louis Labelle; S.F., D. Alphonse Labelle; Md.E., F. P. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges

Sb.P.G., Louis Doucet; Prés., Pierre Doucet; S.A., H. R. Smith; S.F., J. A. Lippé; Md.E., J. C. Priour. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette

Sb.P.G., A. Fontaine; Prés., J. Adolphe Renaud; S.A., S. Alf. Lavallée; S.F., J. A. Guibault; Md.E., J. C. Beraard. Réunions, 2e et 4e jeudis, au bureau de MM. Renaud & Guibault, 56 Notre-Dame.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sb.P.G., A. H. Beaulieu; Prés., Jos. Gadoury; S.A., Eug. Gadoury; S.F., D. St-Georges; Md.E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, École Modèle du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chapelain, l'abbé A. Gauvreau; Sb. P. G., H. Moisan, 578 St-Vallier; Prés., G. Lajeunesse, 92 Bédard; S.A., Arthur Devarenne, 633 St-Vallier; S.F., F. Blouin, jr, 566 St-Vallier; Md.E., J. A. Maroux, 628 St-Vallier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sb.P.G., J. A. Marier, 286 du Roi; Prés., J. B. Plamondon, 28 Latourrelle; S.A., J. A. Bélanger, jr, 52 Scott; S.F., J. Cloutier, 77 St-Jochin; Md.E., J. Guérard, 189 Desfossez. Réunions, 2e et 4e dimanches du mois, Salle Patinoie, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Sb.P.G., Th. Durnin; Prés., H. Lalonde; S.A., Stanislas Sauvé; S.F. et Md.E., Victor Bourgeault. Assemblées, dernier dimanche du mois, salle Bourgeault.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

Sb.P.G., Révd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S. A., W. Pilon; S.F., J. Daoust; Md.E., L. N. F. Cypriot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e dimanche du mois, office du Substitut.

No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

Sb.P.G., Etienne Charreter; Prés., Jos. Simoneau; S.A., P. Boucher; S.F., E. P. Bédard; Md.E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray, rue King.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb.P.G., P. Joubert; Prés., W. Leroux; S.A., Joseph Forget; S.F. et Md.E., Ed. Roy. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7 hrs p. m., chez le notaire Mathieu.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

Sb.P.G., W. Boucher; Prés., J. L. Allard; S.A., Jos. Brabant; S.F., P. C. Descotes; Md.E., Dan Plouffe. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11 1/2 hrs a. m.

No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

Sb.P.G., Flavien Lambert, 90 Déséry; Prés. Cléophas Dignard, 31 Hudon; S.A., W. Desardinais, 257 St-Germain; S.F., Arthur Chagnon, 135 Déséry; Md.E., J. H. Garceau, 164 Déséry. Réunions, 2e et 4e mercredis, École des Frères, rue Déséry.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

Sb.P.G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S.A., M. Granger, N.P.; S.F., Dam. Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska

1er Prés. Hon., l'abbé A. Desaulniers, ptre; 2e Prés. Hon., Révd. C. F. Baillargeon; Sb. P. G., G. P. Nadeau; Prés., Dr. P. A. Brassard; S.A. et S.F., C. A. Gauvreau, M. P.; L. P. A. Brassard, Md.E. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres, à la salle.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges

Sb.P.G., Nap. St. Amour; Prés., Elie Pharand; S.A., H. C. St-Amour; S.F., G. A. Dauth; Md.E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb.P.G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. C. Perron; S.A., D. A. Daignault; S.F., Léopold Laplante; Md.E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredis, salle Monette, rue Gécécie.

No 36—CERCLE ST-ERNEST, Co Hochelaga

Sb.P.G., David Côté; Prés., Paul-Craig; S.A., P. Desmar-teau; S.F., M. Jodoin; Md.E., Hector Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co Verchères

Chapelain, Rév. Jean Ducharme; Sb.P.G., Jos. Lortie; Prés., H. Tétrault; S.A., Dieudonné Guyon; S.F., J. A. Cormier; Md.E., C. C. Tétrault. Réunions, dernier vendredi du mois, bureau de J. A. Cormier.

No 38—CERCLE SAGARD, Sault-au-Récollet

Chapelain, Rév. M. Chs Beaubien, curé; Sb.P.G., Jos. Prévost; Prés. et Md.-Ex., H. Pelletier; S.A., F. Brouseau; S.F., A. Prévost; Réunions, dernier vendredi de chaque mois, salle Prévost.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sb.P.G., Prés. et Md.E., G. DesRosiers; S.A., Cléophas Poirier; S.F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb.P.G., L. J. R. Bellefeuille, 192 Fullum; Prés., P. Lari-vière, 643 Notre-Dame; S.A., H. Paquet, 224 Fullum; S.F., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; Md.E., F. Leffis, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Larivière, 5 Dufresne.

No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal

Sb.P.G., Jos. Lambert, 665 St-Hubert; Prés., Th. Lamague, 708 St-Urbain; S.A., L. A. Gendron, 580 Drolet; S.F., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; Md.E., G. T. Moreau, 558 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 707 Cadieux.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

Sb.P.G. et S.A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot

Sb.P.G., L. J. Kéroack; Prés., A. Gauthier; S.A., P. Fafard; S.F. Md.E., J. O. Ledoux. Réunions, le 4e dimanche du mois, salle Labine.

No 49 — CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine

Sb. P. G., Adh. Paré; Prés., J. Th. Leclerc; S. A., Arthur Daoust; S. F., A. E. S. Bournet; Md. E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, salle Ranson.

No 50 — CERCLE ST-GUILLAUME, Co Yamaska

Sb. P. G., M. Adgémire Bélaie; Prés., L. D. Frigault; S. A., L. Ovide Martin; S. F., L. D. T. Vanasse; Md. E., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.

No 51 — CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

Sb. P. G., E. Roberge; Prés., Jos. Maclure; S. A., Willie La-salle; S. F., La. Veronneau, N. P.; Md. E., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du o. rcle.

No 53 — CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

Sb. P. G., J. N. Duhamel, 55 Visitation; Prés., Victor Martineau, 1379 Ste-Catherine; S. A., Alcide Chaussé, 279 St-André; S. F., J. E. Pilon, 49a Champlain; Md. E., C. A. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle Dionne.

No 54 — CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguy
Sb. P. G., Victor Gibeau; Prés., A. J. Toupin; S. A., C. Dérome; S. F., Tref. Hébert; Md. E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil

No 58 — CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil

Sb. P. G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zed. Courville; S. A., Georges Desparois; S. F., N. Bédard; Md. E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. N. Bédard

No 59 — CERCLE ST-CUTHBERT, Co Berthier

Sb. P. G., Ad. Lessard; Prés., l'abbé O. Forest; S. A., Aug. Roberge; S. F., L. P. A. Roberge; Md. E., Chs. Descorcy. Réunions, les 1er et 15 du mois, bureau de T. G. Chenevert.

No 60 — CERCLE SOULANGES, Les Cèdres.

Sb. P. G., Moïse Moreau; S. A., C. Labourassière; S. A., Jos. D. Coutlée; S. F., W. Cuillierier; Md. E., Noé Roberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Cuillierier, Les Cèdres.

No 61 — CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

Sb. P. G., J. A. Dumas, 112 Vtré; Prés., Nap. Fortin, 22 Reading; S. A., L. P. Fortin, 40 St-Paul; S. F., J. A. Ouimet, 71 Duberd; Md. E., Isid. Laviolette, 71 Champlain. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle St-Pierre 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).

No 63 — CERCLE ST-GABRIEL, Co Berthier

Sb. P. G., Tél. Michaud; Prés., Ev. Beausoleil; S. A., H. Champagne; S. F., H. Roch; Md. E., J. E. Lafontaine. Réunions, 4e dimanche du mois, à la Salle Champagne.

No 64 — CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa

Sb. P. G., H. Charlebois; Prés., P. Th. Desjardins; S. A., Hor-pitre; S. F., F. P. Sabourin; Md. E., E. G. Paquet. Réunions, 4e vendredi, bureau de P. T. Desjardins.

No 65 — ST-FRS-XAVIER, Epiphanie, Co l'Assomption

Sb. P. G., et S. F., Téléphone Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S. A., Geo. Pelletier; Md. E., I. Ethier. Réunions, dernier samedu du mois, chez M. Edm. Blanchard.

No 66 — CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie

Sb. P. G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J. B. J. Brassard, M. D.; S. A., Alphonse Duranseau; S. F., A. F. Grondin; Md. E., S. A. Longtin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. Damien Gravel.

No 67 — CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

Sb. P. G., C. A. Breton; Prés., J. F. Poirier; S. A., A. W. A. Moreau; S. F., L. A. Breton; Md. E., Emile Ostiguy. Réunions, 3e jeudi, 197 rue Cascades.

No 69 — CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve

Sb. P. G., Hornidas Ricard; Prés., Ed. Desjardins; S. A., Alcide Gendron; S. F., Amédée Beaupré; Md. E., Pierre Lusier. Réunions, 4e mardi, sous-bassement de l'église de Maisonneuve, Avenue Lasalle, 8½ hrs p. m.

No 71 — CERCLE LANORRAIE, Co Berthier

Sb. P. G., Zéph. Picard; Prés., P. H. Lavallée; S. A., Norbert Desrochers; S. F., Z. Robillard; Md. E., P. H. Lavallée. Réunions, 1er lundi du mois, salle de l'Académie.

No 73 — CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End.

Sb. P. G., Wilfrid Sénéchal, 129 Boulevard, Ville St-Louis; Prés. D. Martel, 1281 Berri; S. A., A. Dagenais, 367 Mont-Royal; S. F., J. B. Fyfe, 316 avenue Laurier; Md. E., Ach. Dagenais, 367 Mont-Royal. Réunions, 3e mardi du mois, salle Martel, 1279 Berri.

No 79 — CERCLE BOURGET, Montréal

Sb. P. G., J. A. Teasdale, 678 Saint-Denis; Prés., A. Dalpé, 301 Amherst; S. A., L. A. Gélinais, 544 Saint-André; S. F., Onés. Dépatie, 101 Maisonneuve; Md. E., A. C. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine, à 8 hrs p. m.

No 80 — CERCLE PIERREVILLE, Pierreville

Sb. P. G., S. A. et S. F., H. L. Shooner; Prés., Edfide Allie; Md. E., F. E. Gélinais. Réunions, dernier dimanche du mois, salle McLure.

No 92 — CERCLE ST-JOACHIM, Louiseville.

Sb. P. G., Onésime Veillet; Prés., L. A. Vanesse; S. A., J. A. Vadebocour; S. F., J. E. Lesage; Md. E., O. E. Milot. Réunions, 2e et 4e vendredis, édifice G. Caron, rue St-Laurent.

No 101 — CERCLE DE LA BEAUCHE, St-Georges, Co Beauce

Chapelain, Rév. H. A. Dionne; Sb. P. G., Ludger Bérubé; Prés., Louis Gendreau; S. A., S. Paquet; S. F., Joseph Gagné; Md. E., Georges Cloutier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dame Ths Gilbert.

No 102 — CERCLE RICHELIEU, Montréal.

Sb. P. G., J. H. Damphouse, 242 Sherbrooke; Prés., O. Desloges, 120 St-Martin; S. A., J. H. Choquet, 229 Sherbrooke, S. F., Arth. Gagnon, 225 Ave Laval; Md. E., E. C. Campeau, 231 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Liggett, 288 Richmond.

No 112 — CERCLE DELORIMIER, Co d'Hochelega.

Sb. P. G., Eucher Loiseau, 105 Rachel; Prés., Edouard Poitevin, 62 Avenue Dumont; S. A., Léon Dé-autela, 64 Avenue Dumont; S. F., Geo. D. Bourret, 509 Ave Delorimier; Md. E., L. A. Lacombe, 33a Rachel. Réunions, 2e et 4e jendia, à 8 hrs p. m., salle Beaudry, 268 rue Brébouf.

No 116 — CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby.

Sb. P. G., O. N. Paré; Prés., J. H. Duhamel; S. A., A. D. Fortin; S. F., P. A. Peltier; Md. E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi du mois, à 7½ hrs p. m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117 — CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri

Sb. P. G., J. H. Marceau, 27 Agnès; Prés., L. Desrosiers, 2350 St-Jacques; S. A., Alb. Marceau, 96 Agnès; S. F., Ad. Sénéchal, 40 St-Pierre; Md. E., O. H. Létourneau, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e mercredis, salle Lenoir, 3755B Notre-Dame.

No 118 — CERCLE GARNEAU, Montréal.

Sb. P. G., G. Normandin, 30 St-Jacques; Prés., J. M. Marcotte, 26 St-Jacques; S. A., Jules Dubreuil, 464 Richelieu; S. F., Jos. Labelle, 71 Vinet, Ste-Cunégonde; Md. E., J. M. R. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Beaudoin, 3663 Notre Dame, St-Henri.

No 123 — CERCLE DUVERNAY, Ste-Cunégonde.

Sb. P. G., J. W. Fabien, 3170 Notre Dame, Ste-Cunégonde; Prés., J. B. Bonhomme, 791 Charlevoix; S. A., Jos. Brisebois, 85 Ave Walker, St-Henri; S. F., S. A. Gougeon, 144 Atwater, St-Henri; Md. E., Dr. E. Campeau, 212 Delisle. Réunions, 1er et 3e vendredis au No 225 Delisle, Ste-Cunégonde.

No 126 — CERCLE ST-EDOUARD, Boulevard St-Denis, Montréal

Sb. P. G., et Md. E., J. D. Vézina, 1816 St-Hubert; Prés., J. A. Riopel, 1858 St-Hubert; S. A., J. E. St-Jean, 1117 Huntley; S. F., J. T. Ledoux, 1643 St-André. Réunions, 2ème et 4ème lundis, salle St-Edouard, 956 rue Beaubien.

No 127 — CERCLE OLIER, Montréal

Sb. P. G., Anguste Comte, 501 St-U bain; Prés., J. E. Fournier, 1963 Notre Dame; S. A., Armand Grenier, 99 St-Jacques; S. F., C. E. E. Authier, 1758 Ste Catherine; Md. E., L. A. Gagnier, 1643 Ontario. Réunions, 3e mercredi, au Monument National.

No 128 — CERCLE ST-SAUVEUR, Québec.

Chapelain, Rév. P. J. B. Grandfils, O. M. I.; Sb P. G., Anselme Lepage, jr, rue St-Ignace; S. P., Octave Vézina, 736 St-Vallier; S. A., Eug. Vézina, 14 De Villiers; S. F., Eug. Paquet, 149 Col. mb. Réunions, 4e lundi de chaque mois, salle Thérien, rue Victoria, St-Sauveur.

No 139 — CERCLE CHAMBLY

Sb. P. G., A. Brien; Prés., Jos. Bouchard; S. A., Jos. Ménard, S. F., Jos. Demers; Md. E., L. O. Bergevin. Réunions, 4e vendredi de chaque mois, à la salle Auclair.

No 146 — CERCLE STE-MARIE, Montréal

Chapelain, R. P. O. Cornellier, O. M. I., Rue Visitation; Sb. P. G., Rod. Carrière, 1406 Ste-Catherine; Prés., J. S. Teasdale, 1374 Ste-Catherine; S. A., A. Jacques, 814 Montana; S. F., Jos. Marois, 152 Plessis; Md. E., J. N. Picotte, 1401 Ste Catherine. Réunions, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 148 — CERCLE CHENIER, Cité de Ste-Cunégonde.

Sb. P. G., Z. Chagnon, 409 Grand-Tronc; Prés., Chs Gauelin, 197 St-Charles; S. A., E. Beaudoin, 475 Centre; S. F., J. M. Ledoux, 431 Charlevoix; Md. E., Dr. Henri Campeau, Notre-Dame. Réunions, 1er et 3ème mercredis à 8 heures, 225 Delisle, Ste-Cunégonde.